
L'essentiel sur...
**PACTES, le plan
d'engagement
sociétal
des entreprises
du médicament**

Septembre 2022

Engagé dans une démarche de RSE depuis 1993, le Leem mobilise ses adhérents, les entreprises du médicament opérant en France, autour d'une dynamique de responsabilité sociétale de plus en plus forte. Un des premiers secteurs à avoir mis en place un comité des parties prenantes, le Leem a également créé en 2013 les Trophées RSE, un rendez-vous régulier pour encourager le partage et la diffusion des bonnes pratiques à travers le secteur. C'est fin 2021 qu'une démarche de mesure et de progrès sociétal structurée a vu le jour, sous le nom de PACTES (pour Patients, Approvisionnement, Collectif, Transparence, Environnement, Stratégie).

Objectif de PACTES

Le plan d'engagement sociétal sectoriel du Leem, construit en concertation avec les parties prenantes, est destiné à mobiliser les entreprises pharmaceutiques en France, quelles que soient leur taille et leurs spécificités, autour d'une trajectoire pour progresser vers des objectifs RSE concrets, en phase avec la mission du secteur : œuvrer pour un monde en meilleure santé, plus équitable et plus durable.

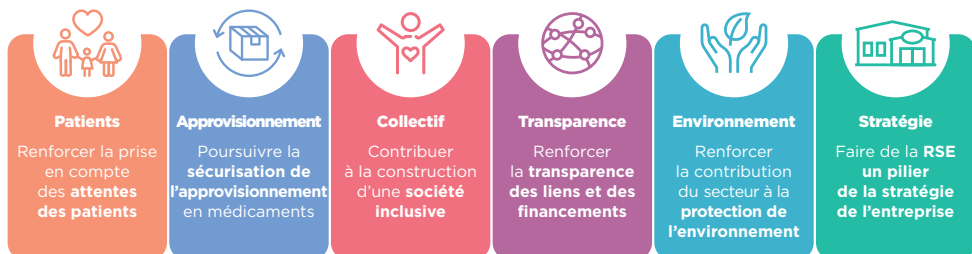


6 AXES D'ENGAGEMENT

Le Leem a défini 6 axes d'engagement prioritaires, articulés avec les objectifs de développement durable de l'ONU et la norme ISO 26000*, pour répondre aux attentes de la société.

Chaque axe est décliné en plusieurs engagements, précisés par des objectifs qualitatifs à atteindre.

Une liste d'actions non limitative, répertoriée dans un guide, indique à chaque entreprise comment atteindre ces objectifs de manière concrète.



*Les objectifs de développement durable de l'ONU comportent 17 objectifs définis par l'ONU à horizon 2030 ; la norme internationale ISO 26000 établit les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale des entreprises et plus largement des organisations.

L'auto-évaluation par les entreprises du médicament

La liste d'actions du plan d'engagement sociétal du Leem a fait l'objet d'un questionnaire début 2022, pour que les entreprises effectuent une auto-évaluation de leurs activités RSE menées en 2021. Accessible depuis une plateforme de pilotage commune (OSERLeem), l'outil d'évaluation à choix multiples permet d'indiquer si chaque action proposée a été ou non déployée par l'entreprise. Chaque entreprise obtient *in fine* une appréciation de son degré de maturité

sociétale (initial, en progression ou mature), par axe et par engagement, et peut se situer par rapport à la moyenne du secteur.

En 2022 : 34 entreprises membres du Leem ont participé à l'exercice d'auto-évaluation, soit 14 % du nombre total des adhérents du Leem, représentant 55 % du chiffre d'affaires du secteur.

Ces 34 entreprises sont un échantillon représentatif du paysage industriel national (laboratoires de toutes tailles, français, mais aussi filiales françaises de plus ou moins grandes entreprises du médicament d'origine européenne et internationale).



Liste des entreprises volontaires

Amgen, Astrazeneca, Baxter, Bayer Health, BMS, Boehringer Ingelheim, Chiesi, Chugai Pharmaceutical, Daiichi Sankyo, Eisai, Exeltis, Fresenius Kabi, GE Pharmaceuticals, Grünenthal, GSK, Innothera, Janssen, Leo Pharma, LFB, Merck Santé, MSD, Nordic Pharma, Norgine, Novartis, Novo Nordisk, Panpharma, Pfizer, Pierre Fabre, Roche, Sandoz, Sanofi, UCB, Upsa, Viiv Healthcare.

Un premier rapport de progrès

Par souci d'objectivité et de transparence, la démarche PACTES — une première à un niveau sectoriel — s'inscrit dans un processus d'évaluation externe rendu public.

Les résultats de la première auto-évaluation, réalisée début 2022, ont ainsi été confiés à une société externe de notation extra-financière, le groupe européen Ethifinance, qui a analysé et commenté

le niveau de maturité global du secteur sur chacun des axes et des engagements de PACTES. De plus, sept parties prenantes externes ont donné leur opinion sur ce premier exercice d'auto-évaluation (professionnels de santé, représentants de patients, institutionnels...).

Le niveau de maturité global du secteur peut être qualifié de « en progression ».



EN PROGRESSION

AXE 1 — Renforcer la prise en compte des attentes des patients



EN PROGRESSION +

AXE 2 Poursuivre la sécurisation de l'approvisionnement en médicaments



EN PROGRESSION +

AXE 3 Contribuer à la construction d'une société inclusive



EN PROGRESSION -

AXE 4 Faire de la RSE un pilier de la stratégie de l'entreprise



INITIAL +

AXE 5 Renforcer la contribution du secteur à la protection de l'environnement



EN PROGRESSION -

AXE 6 Renforcer la transparence des liens et des financements

C'est la **sécurisation de l'approvisionnement**, au cœur du métier pharmaceutique, qui obtient le meilleur niveau de maturité ; les engagements de cet axe portent sur la sécurisation des médicaments essentiels et l'information en situation de tension d'approvisionnement. La construction d'une **société inclusive**, qualifiée de « en progression », s'appuie sur des engagements en matière de politique sociale visant à renforcer l'égalité femmes/hommes, à diversifier les recrutements et à soutenir les aidants. L'axe **prise en compte des attentes des patients** couvre la diversité des attentes, malgré une forte disparité d'avancement entre les différents engagements proposés. Les axes les moins avancés sont ceux relatifs à la contribution du secteur à la **protection de l'environnement** et à l'intégration de la RSE dans la **gouvernance des entreprises**. La **transparence** des entreprises a été qualifiée de « en progression », à partir de l'analyse de deux engagements, la transparence sur leurs relations avec les professionnels de santé et les patients d'une part, et sur les aides publiques et les investissements en R&D d'autre part.

Une démarche de structuration saluée par les parties prenantes

Sur l'ensemble de la démarche, on observe des niveaux de maturité hétérogènes, avec des différences très significatives selon la taille des entreprises. Les grandes entreprises et principales ETI entraînent en effet la moyenne globale à la hausse.

Un véritable effort de pédagogie et de transparence

Dans son appréciation, EthiFinance valorise la démarche de structuration de l'engagement sociétal du secteur — initiative unanimement saluée par les parties prenantes également. L'agence souligne par ailleurs l'effort de pédagogie réalisé pour accompagner les entreprises à travers le guide PACTES (définition des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et des étapes clés à franchir pour passer d'un niveau de maturité à un autre), la mobilisation sur ce pilote de grandes entreprises du secteur, ainsi que l'effort de transparence du Leem, qui a confié le fruit de son auto-évaluation à un tiers externe.

L'agence questionne en revanche l'hétérogénéité d'ambition du secteur sur les différents axes et invite à intégrer d'autres aspects non traités dans les engagements de PACTES, comme le périmètre client ou la tarification responsable. Elle pointe également le fait que seules 34 entreprises sur 260 ont participé au pilote.

Les parties prenantes interrogées suggèrent quant à elles une plus forte intégration de l'écosystème dans la réflexion sur la responsabilité des entreprises du médicament et appellent à prioriser les engagements et à les concrétiser sur un horizon donné à l'aide d'indicateurs encore plus précis.



Et demain ?

La démarche originale de plan de progrès sociétal sectoriel lancée par le Leem en 2022, est un point de départ. PACTES s'inscrit nécessairement dans la durée.

Avec l'ambition d'améliorer le niveau global de maturité sociétale des entreprises pharmaceutiques en France, afin de toujours mieux répondre aux exigences de la société, le Leem continuera à enrichir sa démarche dans une logique d'écoute des parties prenantes et de transparence.

Accélérer la dynamique de responsabilité sociétale du secteur passera par des actions de sensibilisation et de formation aux enjeux de RSE et par le partage régulier des bonnes pratiques. L'exercice récurrent d'auto-évaluation sera réalisé sur une base de plus en plus large d'entreprises au fil du temps. Une information publique régulière en sera le témoin.

**Retrouvez l'intégralité
du rapport et plus d'informations
sur la démarche PACTES sur :**

leem

www.leem.org



lemedicamentetmoi



LeemFrance



lemedicamentetmoi



leem